

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires à Saumur.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste.

Un an. . . 48f. » 24f. «

Six mois. . . 10 » 15 «

Trois mois. 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements *demandés*, — *acceptés*, — ou *continus*, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Des journaux ayant rapporté inexactement quelques passages de la lettre que l'empereur Napoléon a adressée, le 29 janvier dernier, à l'empereur Nicolas, il est nécessaire de rétablir l'exactitude des faits allégués, en publiant le texte original.

Palais des Tuileries, le 29 janvier 1854.

« SIRE,

» Le différend qui s'est élevé entre Votre Majesté et la Porte-Ottomane est venu à un tel point de gravité, que je crois devoir expliquer moi-même directement à Votre Majesté la part que la France a prise dans cette question et les moyens que j'entrevois d'écarter les dangers qui menacent le repos de l'Europe.

» La note que Votre Majesté vient de faire remettre à mon Gouvernement et à celui de la reine Victoria tend à établir que le système de pression adopté dès le début par les deux puissances maritimes a seul envenimé la question. Elle aurait, au contraire, ce me semble, continué à demeurer une question de cabinet, si l'occupation des Principautés ne l'avait transportée tout-à-coup du domaine de la discussion dans celui des faits. Cependant les troupes de Votre Majesté une fois entrées en Valachie, nous n'en avons pas moins engagé la Porte à ne pas considérer cette occupation comme un cas de guerre, témoignant ainsi notre extrême désir de conciliation. Après m'être concerté avec l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse, j'ai proposé à Votre Majesté une note destinée à donner une satisfaction commune; Votre Majesté l'a acceptée. Mais à peine étions-nous avertis de cette bonne nouvelle, que son ministre, par des commentaires explicatifs, en détruisait tout l'effet conciliant et nous empêchait par là d'insister à Constantinople sur son adoption pure et simple. De son côté, la Porte avait proposé au projet de note des modifications que les quatre Puissances représentées à Vienne ne trouvaient pas inacceptables. Elles n'ont pas eu l'agrément de Votre Majesté. Alors la Porte, blessée dans sa dignité, menacée dans son indépendance, obérée par les efforts déjà faits pour opposer une armée à celle de Votre Majesté, a mieux aimé déclarer la guerre que de rester dans cet état d'incertitude et d'abaissement. Elle avait réclamé notre appui; sa cause nous paraissait juste; les escadres anglaise et française reçurent l'ordre de mouiller dans le Bosphore.

» Notre attitude vis-à-vis de la Turquie était

protectrice, mais passive. Nous ne l'encourageons pas à la guerre. Nous faisons sans cesse parvenir aux oreilles du Sultan des conseils de paix et de modération, persuadé que c'était le moyen d'arriver à un accord, et les quatre puissances s'entendirent de nouveau pour soumettre à Votre Majesté d'autres propositions. Votre Majesté, de son côté, montrant le calme qui naît de la conscience de sa force, s'était bornée à repousser, sur la rive gauche du Danube comme en Asie, les attaques des Turcs, et, avec la modération digne du chef d'un grand empire, Elle avait déclaré qu'Elle se tiendrait sur la défensive. Jusque-là, nous étions donc, je dois le dire, spectateurs intéressés, mais simples spectateurs de la lutte, lorsque l'affaire de Sinope vint nous forcer à prendre une position plus tranchée. La France et l'Angleterre n'avaient pas cru utile d'envoyer des troupes de débarquement au secours de la Turquie. Leur drapeau n'était donc pas engagé dans les conflits qui avaient lieu sur terre. Mais, sur mer, c'était bien différent. Il y avait à l'entrée du Bosphore trois mille bouches à feu dont la présence disait assez haut à la Turquie que les deux premières puissances maritimes ne permettraient pas de l'attaquer sur mer. L'événement de Sinope fut pour nous aussi blessant qu'inattendu; car, peu importe que les Turcs aient voulu ou non faire passer des munitions de guerre sur le territoire russe. En fait, des vaisseaux russes sont venus attaquer des bâtiments turcs dans les eaux de la Turquie et mouillés tranquillement dans un port turc; il les ont détruits, malgré l'assurance de ne pas faire une guerre agressive, malgré le voisinage de nos escadres. Ce n'était plus notre politique qui recevait là un échec, c'était notre honneur militaire. Les coups de canon de Sinope ont retenti douloureusement dans le cœur de tous ceux qui, en Angleterre et en France, ont un vif sentiment de la dignité nationale. On s'est écrié d'un commun accord: Partout où nos canons peuvent atteindre, nos alliés doivent être respectés. De là l'ordre donné à nos escadres d'entrer dans la Mer-Noire, et d'empêcher, par la force, s'il le fallait, le retour d'un semblable événement. De là, la notification collective envoyée au cabinet de Saint-Petersbourg, pour lui annoncer que, si nous empêchions les Turcs de porter une guerre agressive sur les côtes appartenant à la Russie, nous protégerions le ravitaillement de leurs troupes sur leur propre territoire. Quant à la flotte russe, en lui interdisant la navigation de la Mer-Noire, nous la

placions dans des conditions différentes, parce qu'il importait, pendant la durée de la guerre, de conserver un gage qui pût être l'équivalent des parties occupées du territoire turc et faciliter la conclusion de la paix, en devenant le titre d'un échange désirable.

» Voilà, Sire, la suite réelle et l'enchaînement des faits. Il est clair qu'arrivés à ce point, ils doivent amener promptement ou une entente définitive, ou une rupture décidée.

» Votre Majesté a donné tant de preuves de sa sollicitude pour le repos de l'Europe, Elle y a contribué si puissamment par son influence bienfaisante contre l'esprit de désordre, que je ne saurais douter de sa résolution dans l'alternative qui se présente à son choix. Si Votre Majesté désire autant que moi une conclusion pacifique, quoi de plus simple que de déclarer qu'un armistice sera signé aujourd'hui, que les choses reprendront leur cours diplomatique, que toute hostilité cessera et que toutes les forces belligérantes se retireront des lieux où des motifs de guerre les ont appelées?

» Ainsi, les troupes russes abandonneraient les Principautés et nos escadres la Mer-Noire. Votre Majesté préférant traiter directement avec la Turquie, Elle nommerait un ambassadeur qui négocierait avec un plénipotentiaire du Sultan une convention qui serait soumise à la conférence des quatre puissances. Que Votre Majesté adopte ce plan, sur lequel la Reine d'Angleterre et moi sommes parfaitement d'accord, la tranquillité est rétablie et le monde satisfait. Rien, en effet, dans ce plan qui ne soit digne de Votre Majesté, rien qui puisse blesser son honneur. Mais si, par un motif difficile à comprendre, Votre Majesté opposait un refus, alors la France, comme l'Angleterre, serait obligée de laisser au sort des armes et au hasard de la guerre ce qui pourrait être décidé aujourd'hui par la raison et la justice.

» Que Votre Majesté ne pense pas que la moindre animosité puisse entrer dans mon cœur; il n'éprouve d'autres sentiments que ceux exprimés par Votre Majesté elle-même dans sa lettre du 17 janvier 1853, lorsqu'Elle m'écrivait: « Nos relations doivent être sincèrement amicales, reposer sur les mêmes intentions: maintien de l'ordre, amour de la paix, respect aux traités et bienveillance réciproque. » Ce programme est digne du souverain qui le tracait, et, je n'hésite pas à l'affirmer, j'y suis resté fidèle.

» Je prie Votre Majesté, de croire à la sincérité

FEUILLETON

LE CASTEL DU DIABLE.

(Suite.)

Le comte s'orienta sans trop de peine, retrouva le grand escalier au bout de la galerie, gagna le rez-de-chaussée, la cour et les communs, et finit par trouver les écuries. Les écuries étaient tenues avec un luxe fabuleux: quarante chevaux mangeaient côte à côte à un râtelier de bois d'aloès, dans une crèche de sandal; la plus fine paille de riz était étendue en litière sur le sol dallé en marbre; les longes étaient, non en cuir vulgaire, mais en superbe chagrin d'Abyssinie. La beauté des nobles animaux émerveilla le comte; toutes les races de coureurs célèbres y étaient dignement représentées, depuis l'étalon arabe et andalous jusqu'à la pouliche tartare. La même voix qui déjà avait vibré aux oreilles du comte à deux reprises différentes, se fit entendre de nouveau et cria: — Monsieur le comte peut choisir celui qu'il montera demain. — Très-bien, dit le comte. Et, après avoir hésité quelques minutes, il se décida pour un étalon arabe noir d'ébène, avec la crinière et la queue gris de fer.

Des écuries, le comte passa aux chenils. Il y avait environ trois cents chiens, c'est-à-dire un équipage pour chaque bête de chasse, depuis l'ours, auquel étaient réservés d'énormes mâtins de Norwège, jusqu'au lièvre,

pour lequel le châtelain inconnu avait fait venir une meute suisse de petits chiens orangés et blancs rapides comme l'éclair, avec une superbe voix de basse-taille qui devait résonner à ravir dans les bruyères et les bas-taillis.

— Quelle bête Monsieur le comte désire-t-il courir demain? demanda la voix. — Un élan, répondit le comte. — C'est bien; on va faire le bois sur-le-champ. En ce moment, une horloge invisible, et dont le veneur ne put préciser la situation topographique, sonna minuit. — Tiens, murmura le comte, si j'allais me coucher? — L'apportement de Monsieur le comte est prêt, fit la voix.

Le comte quitta le chenil, remonta les degrés du grand escalier, et ne sachant trop où était sa chambre à coucher, prit le parti de passer par le salon où il avait soupé. La nappe, les mets, tout ce qui restait de son repas avait disparu. Le thé était servi sur la table, accompagné de confitures d'Orient, de sorbets et de liqueurs. Un narguillet était auprès, bourré d'un tabac levantin jaune comme de l'or. — Décidément, se dit le comte avec un rire un peu gaillard, la fée du logis est une femme charmante. — Vous trouvez? dit une voix harmonieuse, une voix de femme qui ne ressemblait en rien à celle que le comte avait entendue déjà.

Le comte chercha de nouveau autour de lui, le salon était désert. — Cordieu! s'écria-t-il, je la trouve adorable; mais je voudrais bien la voir. — Voulez-vous lui per-

mettre de prendre le thé avec vous? — Ah! Madame, s'écria le comte, lui permettre! mais c'est à elle d'ordonner? — Eh bien! tournez-vous.

Le comte se tourna, espérant voir enfin sa mystérieuse hôtesse derrière lui. Il n'en était rien, et il chercha vainement; mais, en reprenant sa position première, il se trouva face à face avec un être si singulièrement beau, qu'il en jeta un cri d'admiration. C'était une femme de vingt-deux à vingt-trois ans, d'une blancheur éblouissante de mains et de visage, avec des cheveux noirs de jais et cet œil profond et velouté, cet œil de gazelle des femmes du Levant. Elle portait un costume oriental d'une merveilleuse richesse, un pantalon de soie blanc serré au-dessus de la cheville par un anneau d'or, une basquine de velours noir broché et soutaché enfermait sa taille élancée et souple comme celle d'une panthère. Les nattes de ses longs cheveux bouclés s'échappaient à profusion d'une petite toque rouge, et des bracelets de rubis et d'émeraudes étincelaient à ses bras arrondis et blancs comme ceux d'une statue. Elle regardait le comte avec un charmant sourire, arquant à demi sa lèvre rouge et voluptueuse, et le comte la regardait, lui, avec un étonnement naïf qui tenait presque de la stupeur. Et comme il semblait avoir la langue collée au palais et ne pouvoir prononcer un mot, elle prit la parole la première, et lui dit: — Avez-vous été content de votre souper, comte?

Cette phrase, simple et presque vulgaire, fit tressail-

de mes sentiments, et c'est dans ces sentiments que je suis,

» Sire, de Votre Majesté.
Le bon ami, NAPOLÉON. »

On lit dans le *Pays*, signature J. COHEN :

« Il y a deux sortes de politique, dans les rapports réciproques des gouvernements. — L'une qui ne consulte que les intérêts généraux, logiques, légitimes des peuples qu'elle concerne. — L'autre qui s'inspire essentiellement de certaines affinités dynastiques, de certaines situations spéciales qu'une sympathie individuelle peut créer entre deux souverains.

La première est la grande politique, la politique nationale, puissante, durable, qui ne s'affaiblit ni ne s'altère au gré des passions humaines, car elle a sa base dans les racines les plus vivaces des Etats, dans les éléments mêmes de leur existence sociale et économique. Les gouvernements passent; les règnes succèdent aux règnes, les dynasties aux dynasties; mais les intérêts permanents des nations, tels que les constituent leur civilisation, leurs mœurs, leur position géographique, leur production ou leur industrie, restent indépendants de la mobilité du pouvoir.

» La seconde est la politique des intérêts privés; elle en subit les vicissitudes et les conditions éphémères; elle se modifie avec les relations de famille, avec les affections personnelles. Chaque souverain qui meurt l'emporte avec lui dans sa tombe, chaque ministre qui surgit en change la direction; chaque caprice du chef de l'Etat en fait dévier la ligne primitive.

» Nous n'hésitons pas à dire que, grâce aux événements qui se sont accomplis en France, grâce à la sagesse et à la loyale fermeté qui ont inspiré le gouvernement de l'Empereur, la politique européenne est définitivement sortie du cercle toujours étroit des affinités dynastiques, pour rentrer dans la voie traditionnelle des alliances nationales et des intérêts généraux. — La France, en posant d'une main vigoureuse les questions extérieures dont l'apparition marque les premiers jours du nouvel Empire, sur le terrain de l'intérêt européen, de l'inviolabilité des traités et de l'équilibre des Etats modernes, a non-seulement dissipé d'absurdes soupçons, mais elle a replacé le droit international sur ses véritables bases, et, substituant désormais à la politique mobile des passions la politique durable des intérêts communs et des solidarités nationales, elle a rallié autour de la France les Etats qu'une défiance injuste aurait pu en éloigner. »

AFFAIRES D'ORIENT.

Notre correspondance ordinaire de Berlin, du 10 février, nous fournit les détails suivants sur les dernières ouvertures faites à la Russie par l'Autriche et sur le caractère de la politique de neutralité adoptée par la cour de Vienne et de Prusse :

« Il est certain que, dans ce moment décisif, on négocie encore avec la Russie, mais on ne lui fera pas de plus amples concessions. Les deux Puissances Occidentales sont, dit-on, convenues que, pour terminer le différend, des négociations directes seront entamées entre la Russie et la Porte-Ottomane sans le concours des autres puissances; mais elles demandent que les stipulations qui seraient formulées soient communiquées aux grandes Puissances européennes et que les Principautés Danubiennes soient évacuées par la Russie; mais on a de la peine à croire que l'empereur Nicolas adhère à ces propositions. — La meilleure manière de caractériser la position de la Prusse vis-à-vis de la Russie, c'est de dire point de traité sur la neutralité, mais stricte neutralité. — La nouvelle donnée par les journaux anglais et autrichiens, que l'attitude de la Prusse dans le différend turco-russe avait été déterminée par la conduite de l'Autriche, est dénuée de fondement, car la Prusse s'était déjà prononcée pour la neutralité avant que le cabinet de Vienne eût fait une déclaration à ce sujet. Si les dernières mesures adoptées par l'Autriche donnent lieu de croire que le cabinet de Vienne se propose d'adopter une neutralité armée, notre gouvernement, au contraire, n'a pris et ne prendra aucune mesure militaire. »

La *Gazette des Voss* contient également des communications de Vienne assez curieuses sur les débats qui ont eu lieu entre le comte Orloff et le comte Buol, au sujet de la Serbie. Le comte Orloff aurait demandé si l'Autriche empêcherait les troupes russes de traverser la Serbie. On assure que le général Schilder, qui connaît parfaitement l'armée turque et apprécie les talents militaires d'Omer-Pacha, a déclaré qu'un ordre formel de l'Empereur, seul, le déciderait à attaquer Kalafat, attendu que l'affaire lui paraissait hérissée d'obstacles et que le succès était incertain. Il pense, dit-on, que l'armée russe doit chercher à gagner la route de Nissa pour tourner la position de Kalafat. La demande du comte Orloff a trait à cet avis du général Schilder. On donne comme certain que la réponse faite au comte est loin de satisfaire le désir de la Russie.

La même feuille ajoute que le prince Alexandre a déjà sollicité l'intervention du cabinet autrichien pour empêcher que les Russes n'occupent la Serbie, et l'on a promis d'agir dans ce sens. On voit par là que les sympathies de la Serbie sont loin d'être favorables à la Russie. Il est certain que le prince Alexandre est secrètement pour les Turcs; l'exemple de la destitution des hospodars Ghika et Stirbey ne saurait lui faire désirer une occupation russe. D'un autre côté, on n'ignore pas que le cabinet de Saint-Petersbourg voudrait lui donner un succès plus commode. Les Serbes sont aussi contre la Russie. L'état de la Valachie, qui est aujourd'hui ruinée pour longtemps, leur offre un triste exemple. — Havas.

On écrit de Constantinople, le 30 janvier, de la *Correspondance Autrichienne*, que, non-seulement, les flottes combinées de France et d'Angleterre sont dans la baie de Beïcos; mais que l'on croit que de petites divisions seulement rentreront prochainement dans la Mer-Noire, afin d'inspecter les côtes respectives. Le bruit s'est répandu que des vaisseaux russes avaient paru devant Batoum. Ce bruit ne s'est pas confirmé. Des lettres particulières annoncent que non-seulement des officiers français et piémontais, mais aussi des officiers américains sont employés comme instructeurs dans l'armée d'Omer-Pacha. — Havas.

La correspondance ordinaire de Berlin annonce que, d'après des nouvelles arrivées de Saint-Petersbourg, M. de Nesselrode aurait repris son influence prépondérante, et, en conséquence, le parti de la paix l'emporterait sur celui de la guerre. — Havas.

« Il le comte et lui rendit un peu de son sang-froid. — Oui, Madame, balbutia-t-il. Elle s'aperçut de son embarras et continua : — Vous pouvez vous regarder ici comme chez vous, Monsieur, et je suis trop heureuse de vous recevoir. Elle s'exprimait en français, avec un léger accent traînant qui seyait à ravir à sa voix veloutée et fraîche. Le comte parvint enfin à maîtriser son émotion; il reprit même cette assurance spirituelle des gentilshommes galants de son époque, et répondit : — Nous avions en France, il y a près d'un siècle, un homme de beaucoup d'esprit, qu'on nommait M. Perrault... — Je le connais, dit la jeune femme; j'ai lu les contes des fées. — Très-bien, fit le comte; j'allais vous demander s'il n'avait point oublié votre histoire dans son livre. La jeune femme se prit à rire. — Vous crovez donc aux fées? s'écria-t-elle. — Depuis une heure, Madame. — N'y croyez plus, je suis une simple mortelle. — Enchantée, peut-être? — Pas le moins du monde. — Alors, fit le comte en se levant et mettant son claque sous son bras, comme il eût fait dans un salon de Versailles; qui que vous soyez, Madame, permettez-moi de vous offrir mes remerciements pour la charmante hospitalité que je reçois chez vous à l'improviste.

— Je les accepte, Monsieur le comte; car j'espère que cette hospitalité pourra bien vous séduire quelques heures encore... Le comte s'inclina. — Si j'étais maître de ma destinée, Madame, dit-il galamment, je me prendrais à souhaiter que cette hospitalité fût sans

fin. — Oui, murmura la jeune femme avec un railleur sourire, ceci est fort joli et sincère peut-être; mais vous avez une haute mission diplomatique à remplir, et on vous attend à Constantinople. Le comte tressaillit. — D'où savez-vous cela? fit-il. — Vous avez bien voulu me comparer à une fée; supposez que je la sois réellement, et ne me demandez pas mon secret.

Mais encore, Madame... — Monsieur le comte, ne voulez-vous pas prendre le thé? Le comte se mordit les lèvres. — Vous offrirai-je de la crème, Madame? fit-il d'un ton piqué. — Sans doute, répondit sa belle hôtesse en pressant de ses lèvres rouges l'ambre de son narguillet.

Il y eut un moment de silence pendant lequel le comte se prit à admirer les bras et les mains, le front pur et les noirs cheveux de la jeune femme; enfin il continua : — Je voudrais bien, Madame, ne pas être indiscret; cependant... — Cependant... fit-elle d'un ton encourageant. — Le serais-je en vous demandant chez qui j'ai l'honneur de me trouver? — Hum! murmura-t-elle avec une adorable petite moue; vous êtes curieux, comte... — Je suis étonné, Madame. — Vraiment? — Je me trompe, je suis émerveillé. — Et quoi donc ici vous étonne, Monsieur! — Votre beauté d'abord, Madame. — Passons. — Ensuite le luxe de votre château, desservi sans doute par une population de grands et de petits génies. — Chez une fée, c'est tout simple. — Ne venez-vous pas de me dire tout-à-l'heure que vous étiez mor-

INTÉRIEUR.
Le *Moniteur* confirme la prise de possession de la nouvelle Calédonie. — Havas.

EXTÉRIEUR.
CAUCAUSE. — Les nouvelles sont du 18 janvier. Le prince Woronzoff était toujours malade. Schamyl avait reçu de la Turquie des armes, de l'argent et des officiers instructeurs. Il pousse ses armements avec une grande énergie. On dit qu'une légion volontaire polonaise se rendra auprès de Schamyl en partant de Smyrne. Une grande partie des localités et hameaux de l'Abchasie s'est prononcée en faveur de Schamyl. L'armée turque continue ses préparatifs.
On assure que, depuis le commencement de la guerre, les Russes ont perdu 35,000 hommes — Havas.

REVUE DE L'OUEST.
Laval. — Une enquête a été ouverte par M. le préfet de la Mayenne sur l'avant-projet d'un chemin de fer du Port-Brillet aux grèves du Mont-Saint-Michel. La commission, instituée à cet effet, s'est rendue à Laval; nous ignorons encore le sens de l'avis qu'elle a dû formuler, mais les habitants de Laval paraissent manifester le vœu qu'il ne soit donné aucune suite à cet avant-projet, alléguant que son exécution nuirait au projet du chemin de fer de Saint-Lô à Angers, par Vire, Domfront, Mayenne, Laval et Château-Gontier. (*Industrie.*)

Tours. — On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :
En homme prudent et avisé, le sieur D..., de la commune de Cléré, avait longtemps d'avance pris ses mesures pour faire avec ses amis bonne chère au carnaval. Il avait donc choisi, dans sa basse-cour, le mieux venu de ses dindons, celui qui lui semblait doué de toutes les qualités qui promettent le plus volumineux embonpoint. Chaque jour, après l'avoir empâté avec une sollicitude toute paternelle, il portait, avec précaution, l'animal sur un four où il lui faisait passer chaudement la nuit.

Sous l'influence d'une alimentation succulente, et probablement aussi de la douce température d'un four tiède, le dindon grossissait à vue d'œil. Il ne tarda point à atteindre le poids fort honnête de neuf kilogrammes, et son maître, déjà, comptait, comme la laitière de la fable, non pas le profit qu'il pourrait tirer au marché de la vente de l'objet de ses tendres soucis, mais les bons repas qu'il en ferait, quand viendraient les jours gras.

Mais hélas! si le dindon phénoménal faisait l'admiration de son heureux possesseur, ses charmes n'étaient pas restés inaperçus à d'autres regards. Quelque fin matois du voisinage ou des environs, peu scrupuleux sur le chapitre du bien et du mal, ou disposé à oublier en faveur d'un bon morceau, ou d'un bon tour, de l'un et de l'autre à la fois surtout, cette distinction essentielle, avait, d'un œil de convoitise, logné l'animal sur son four. Et, un beau jour, lorsque le sieur D... voulut lui administrer sa pitance journalière, le dindon avait disparu, et, avec lui, les espérances de son propriétaire désolé.

Où a-t-il passé? C'est du dindon que nous voulons parler. On l'ignore et l'on n'a point encore la

telle? — C'est juste. Eh bien! je suis une princesse indienne.

— Je m'en doutais. — Et mes serviteurs possèdent l'anneau de Gyges qui, vous le savez, rend invisible quand on en tourne le chaton d'une certaine manière. — C'est fort ingénieux. Pourrais-je vous demander où ils l'ont trouvé? — Dans les ruines de Ninive, comte.

Le comte s'inclina. — Je le vois, dit-il, vous vous enveloppez d'un mystère impénétrable. — Impénétrable, oui et non : oui, si vous voulez le savoir à tout prix, non, si vous avez de la patience et savez attendre... — C'est si difficile! — Monsieur le comte, dit gravement la jeune femme, vous avez l'impétuosité de votre pays, et vous oubliez que nous autres Orientaux nous avons élevé la patience au-dessus des autres vertus. Que me demandez-vous? De quoi vous plaignez-vous? Vous étiez égaré comme les héros des contes de M. Perrault; la pluie tombait, vous aviez faim, vous demandiez au hasard un gîte et un souper, le hasard vous donne l'un et l'autre... Qu'exigez-vous encore? Le comte baissa la tête et parut honteux.

— Vous avez raison, Madame, dit-il avec mélancolie; je suis un indiscret et un niais indiscret; car je n'ai nul droit de vouloir pénétrer votre incognito; niais, car je ressemble à cet homme des contes arabes à qui un génie donna deux sacs de rubis, et qui, non satisfait, voulut en emporter une poignée encore. La voûte de la caverne dans laquelle il venait de s'enrichir, s'éroula et l'en-

consolation de pouvoir dire, en style de journal, que « la justice est sur les traces de cet audacieux méfait. » Elle arrivera certainement à s'y mettre; nous craignons seulement que ce soit un peu tard et que le volé n'en soit réduit à la piètre ressource de revoir, pendant les fêtes de carnaval, les pattes et le bec de son magnifique volatile, et de se consoler en tête-à-tête avec ces maigres et tristes débris.

FAITS DIVERS.

— Dans ce moment, où l'attention publique est fixée sur les nouvelles venant d'Orient, il n'est pas inutile de faire connaître, d'une manière précise, comment le gouvernement anglais reçoit ses dépêches.

Au Foreign-Office, il y a vingt officiers, depuis le grade de lieutenant jusqu'au grade de colonel, uniquement employés à porter les dépêches, en temps ordinaire, sur Constantinople, davantage en ce moment. Ces officiers sont envoyés de Londres à Constantinople par la Belgique, l'Allemagne, la Hongrie, la Serbie et la Roumélie.

Deux demeurent habituellement à Constantinople, hôtel d'Angleterre, faubourg de Péra, aux ordres de l'ambassadeur de S. M. Britannique. Un autre attend les dépêches à Alexinitza. Un troisième attend à Semlin. Ce dernier a sa voiture qui le conduit jusqu'à Pesth, où elle est chargée sur le chemin de fer de cette ville à Vienne; de Vienne, ce dernier courrier continue jusqu'à Londres, où il remet lui-même les dépêches qui lui ont été remises à Semlin.

De Constantinople à Alexinitza et d'Alexinitza jusqu'à Semlin, le voyage des officiers du cabinet de la Reine se fait à cheval; les relais sont commandés d'avance.

Les nouvelles apportées au gouvernement anglais arrivent donc infiniment plus promptement que les dépêches confiées aux steamers de la Méditerranée, et l'explication qui précède ne laisse aucun doute sur l'authenticité que peuvent avoir certaines nouvelles répandues par les journaux anglais, même étrangers au Gouvernement. Il n'est pas toujours possible de refuser une lettre, et une correspondance particulière peut avoir ainsi la même exactitude que celle du Gouvernement, tout au moins la même célérité. (Presse.)

— On lit dans l'Emancipateur de Cambrai:

« Un mauvais plaisant s'est plu à répandre le bruit que la princesse de Chimay ayant promis un pèlerinage à Saint-Jacques, en Galice, attendait, pour accomplir son vœu, qu'elle trouvât trente hommes, — rien que cela, — et deux aumôniers pour diriger la caravane. La princesse promettait 25,000 fr. à chaque pèlerin à son retour de Saint-Jacques. Quant aux conditions à observer pendant ce petit trajet, nous en faisons grâce au lecteur.

» Depuis que ce canard a été lancé dans le public, les pèlerins se présentent nombreux au domicile de la princesse de Chimay; l'arrondissement d'Avesnes, paraît-il, en fournit par centaines, à tel point que l'on peut affirmer qu'il y a toujours un pèlerin sur la route de Chimay. Celui qui retourne joué se garde bien de faire connaître sa déconvenue; loin de là! il renforce, au contraire, la plaisanterie, en annonçant son enrôlement et ses préparatifs de départ; mais, comme les aruspices de Rome et de la Grèce, deux pèlerins, dit-on, ne peuvent pas se regarder sans rire. »

gloutit. Vous êtes belle, comme femme ne le fut jamais, vous mettez votre demeure à ma disposition, vous avez pour moi un adorable sourire, vous me faites un charmant accueil, et je ne suis pas content; et je veux plus encore... L'expression de gravité triste qui s'était répandue sur le visage de la jeune femme disparut, le sourire y revint, et, lui tendant la main: — Vous avez, lui dit-elle, une franchise si naïve et si bonne en vous excusant, qu'il faut bien vous pardonner un peu. Soyez patient, vous saurez tout et peut-être... — Peut-être?

— Peut-être, fit-elle avec une certaine hésitation, êtes-vous destiné par le hasard à me sauver d'un danger. — Oh! s'écria le comte avec vivacité, parlez, Madame, parlez, je vous en conjure! — Enfant! murmura-t-elle en souriant, toujours pressé... — Oh! dites-moi... — Ne vous ai-je pas dit d'attendre? — C'est vrai, j'attendrai... Deux heures sonnèrent à la pendule de rocaïlle du salon. — Vous savez que nous chassons demain, comte? dit aussitôt la jeune femme. — Avec qui, Madame? — Toujours indiscret. Avec moi, Monsieur. — Rien qu'avec vous? — Encore! elle haussa imperceptiblement les épaules avec un petit geste d'impatience. Le comte s'en aperçut, lui prit la main et la baisa: — Je suis un vilain incorrigible, dit-il; mais que voulez-vous, j'ai si grand peur de voir l'ombre d'un être humain autre que moi autour de vous... — Toujours galant! fit-elle en riant. Il se tut et se prit à l'admirer. — Nous chasserons seuls, reprit-elle. — Oh! merci! — Mais comme nous partirons à

VARIÉTÉS.

(Suite.)

De retour à Poros, mon canotier me proposa de me conduire à Trézène.

Tout en ramant, il m'indiquait les pays qui se présentaient à notre vue et dont les noms se prêteraient à des légendes. « Cette côte s'appelle *insensibilité*; ce village, là-bas, *Malédiction*; cet autre, de ce côté là, *Anathème*. Cette langue de terre c'est Méthane... et cette montagne déchirée là-bas... tout là-bas, c'est la montagne d'Athènes, c'est le *Fou* » (*trelas*). C'est ainsi qu'on est arrivé à appeler l'Hymette, par la corruption du mot italien *Imetto*, *Matto*, traduction littérale qui s'est perpétuée parmi le peuple.

La plaine de Trézène est aujourd'hui inculte et couverte de ronces. On chercherait en vain les traces de ces jardins où l'hospitalité de Trézène laissait entrer librement les enfants des réfugiés athéniens. Après une heure de marche, en nous éloignant de l'endroit où nous avions débarqué, nous rencontrâmes quelques ruines pélasgiques très-douteuses et les débris d'une tour vénitienne.

Le canotier insista pour me faire gravir une montagne, où je devais voir le *Pont-du-Diable*. Ce n'est autre chose que les débris d'un petit aqueduc assez étroit, lancé par-dessus un abîme et qui sert aujourd'hui de pont. Le temps a donné à cette construction l'apparence d'une œuvre de la nature.

De là, il me conduisit au village de *Damala*, le seul endroit habité de toute la plaine de Trézène. Les hommes étaient aux champs. Quelques femmes et enfants se tenaient groupés autour d'un de ces chanteurs aveugles, qui, nouveaux rhapsodes, parcouraient toute la Grèce avec leur violon (ou lyre, comme ils l'appellent), et conduits par un enfant ou un chien. Il chantait, ainsi que font ses compagnons, un de ces chants populaires que l'Europe connaît.

Une matrone du village nous conduisit au jardin, où siégeait jadis une des assemblées nationales des Hellènes insurgés. « C'est ici, nous dit-elle, en nous indiquant un figier desséché, c'est ici que se tenaient les chefs de l'assemblée. Là, en cet endroit, où vous êtes, ils ont prêté serment. Lorsque vint le tour du vieux Colocotroni, il tira son sabre du fourreau en disant: « Ce sabre délivrera la Grèce » ou il coupera ma tête. »

Le vaisseau d'Etat qui m'avait conduit à Poros se rendait à Egine. Je m'y embarquai.

Je trouvai dans Egine une ville qui n'a qu'une population de 1,500 âmes. Tout y est triste, désert, abandonné. Mais, en été, comme le climat y est très-sain, on s'y rend souvent d'Athènes, pour prendre les bains de mer. Le temple de Jupiter Panhellenium, ou, selon plusieurs archéologues, de Minerve, se trouve à une certaine distance de la ville. Dans celle-ci, on remarque encore une inscription qui a déjà été publiée, une colonne du temple de Neptune et une mosaïque assez bien conservée. Mais, ce qui est vraiment intéressant à voir, ce sont les habitations souterraines des Myrmidons; le Mégalo-pède en est couvert, et, pendant la révolution, lorsque Egine régorgait de monde, plus d'une famille fut obligée d'y chercher un abri. (La suite au prochain numéro.)

huit heures et qu'il faut que vous puissiez vous lever, je vous engage à vous reposer au plus vite. Prenez ce sorbet et suivez-moi.

Le comte avala le sorbet d'un trait et mit sa main dans la belle main de son hôtesse. — Venez, lui dit-elle. Elle lui fit traverser les cinq à six pièces qu'il avait déjà parcourues, arriva dans le boudoir bleu et blanc qu'il avait si fort admiré, poussa une porte masquée dans un pli de tapisserie et le fit pénétrer dans la chambre à coucher la plus coquette et la plus gaie d'ameublement qu'eût jamais possédé petit-maitre de la Régence. — Vous êtes chez vous, lui dit-elle. — Le comte la regarda avec admiration. — Je crois aux fées, dit-il. — Je vous le permets. — Serez-vous bien loin de moi? La grotte que vous habitez... — La grotte que j'habite, mon beau gentilhomme, est à deux pas d'ici, ou plutôt une simple cloison nous en sépare. Le comte tressaillit. — Si vous avez besoin de quelque chose, ajouta-t-elle, appelez moi, un de mes serviteurs invisibles vous viendra en aide. Bonsoir... Le comte demeura immobile au milieu de la chambre, la considérant avec l'enthousiasme naïf d'un amour naissant. — Bonsoir! répéta-t-elle. Et, avant qu'il ait eût le temps de répondre, de s'incliner, de dire un mot, elle disparut comme une vraie fée, et la porte se referma.

(La suite au prochain numéro.)

P. GODET, propriétaire-gérant.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 15 février.

Le *Moniteur* contient la réorganisation de la maison militaire du prince Jérôme, et des nominations dans la Légion-d'Honneur et dans des sociétés de bienfaisance.

Un conseil de cabinet a été tenu, aujourd'hui, au palais des Tuileries, sous la présidence de l'Empereur. — Havas.

Trieste, vendredi 15 février.

« D'après des lettres privées, de Sébastopol, le bateau à vapeur l'*Haydée* s'est échoué et a été pris par les Russes, parce qu'il avait des Turcs à bord. — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

Mardi dernier, un charretier a failli être écrasé sous les roues de sa voiture, à la descente du Château. Le cheval, entraîné par une charge peut-être trop considérable, en égard à la rapidité de la pente, allait, dans sa course forcée, pressant son conducteur le long d'un mur, l'écraser infailliblement, quand ce pauvre homme, voyant le danger qui le menace, se jette sous la voiture, derrière les jambes du cheval, et s'arrache ainsi à une mort certaine. P. GODET.

TAXE DE LA VIANDE.

Le Maire de la ville de Saumur,

ARRÊTE :

A partir du 18 de ce mois, le kilogramme de viande de première qualité, en bœuf, veau et mouton, pris ensemble et séparément, est taxé à un franc cinq centimes.

Il est défendu à tous bouchers de vendre au-dessus du prix, pareillement de vendre au poids ce qui s'appelle *rejouie*, qui ne doit se vendre qu'au lot et à prix débattu.

MM. les commissaires et agents de police sont chargés de l'exécution du présent.

Fait à l'hôtel de la Mairie de Saumur, le 16 février 1854.

Le Maire, député au Corps-Législatif, LOUVET.

TAXE DU PAIN du 16 Février 1854.

Même prix que la quinzaine précédente.

M. PIAULT, médecin dentiste, prévient les personnes qu'il n'a pu voir à son dernier voyage, vu le peu de temps qu'il est resté à Saumur, qu'il sera le 1^{er} mars, en cette ville, hôtel de France, où on le trouvera tous les premiers de chaque mois. M. PIAULT, ne peut donner qu'un jour ou deux au plus. Avis aux personnes qui veulent profiter des soins de ce praticien. (00)

PERLES D'ÉTHÉR DU DOCTEUR CLERTAN, nouveau moyen d'administrer l'Éther, approuvé par l'Académie impériale de Médecine.

Les perles ont l'avantage de porter avec la plus grande facilité l'Éther, libre, pur, sans odeur, à doses fixes et parfaitement connues, jusque dans l'estomac, où elles se dissolvent très-promptement.

Les médecins ont constaté la puissance d'une seule *Perle d'Éther*, administrée soit dans une cuillerée de potion, soit dans une cuillerée d'eau, dans les cas où les autres préparations éthérées ont été sans action appréciable, et notamment contre les migraines, les crampes d'estomac, les spasmes, et toutes les douleurs provenant d'une surexcitation nerveuse. A Paris, rue Caumartin, 45.

POUDRE DE ROGÉ pour préparer soi-même la Limonade purgative gazeuse à 50 grammes de citrate de magnésie. Cette limonade, approuvée par l'Académie impériale de médecine, est d'un goût très-agréable, et purge aussi bien que l'eau de sedlitz.

La *Poudre de Rogé*, pouvant se conserver indéfiniment, est d'un usage général, à bord des navires, dans les colonies et dans toutes les familles où l'on aime à avoir un purgatif en réserve, pour s'en servir au moment du besoin.

Elle ne se vend qu'en flacons enveloppés d'un papier orange; l'étiquette porte la signature de l'inventeur et l'empreinte de la médaille qui lui a été décernée par le gouvernement. A Paris, rue Vivienne, 12.

Les *Perles d'Éther* et la *Poudre de Rogé* se trouvent: A Angers, chez M. MÉNIÈRE, ph.; Beaufort, MOUSSU, ph.; Châlons-sur-Loire, GUY, ph.; Châteauneuf-sur-Sarthe, HOSSARD, ph.; Cholet, BONTEMPS, ph.; Saumur, BRIÈRE, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSION, ph. (656)

BOURSE DU 14 FÉVRIER.

4 1/2 p. 0/0 baisse 1 35 cent. — Fermé à 97 75.

5 p. 0/0 baisse 1 30 cent. — Fermé à 68 70.

BOURSE DU 15 FÉVRIER.

4 1/2 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 97 25.

5 p. 0/0 baisse 35 cent. — Fermé à 68 35

4

FRANCS PAR AN POUR LA FRANCE.

MONITEUR DES CONNAISSANCES UTILES ET PRATIQUES,

JOURNAL MENSUEL DES DÉCOUVERTES, PROCÉDÉS ET RECETTES.

Contenant le Résumé de tout ce qui se publie en France et à l'Étranger, de nouveau, d'applicable et d'utile.

Par la variété et le nombre des articles que publiera le *Moniteur*, il remplacera un Journal d'Agriculture, de Jardinage, d'Industrie manufacturière et commerciale, des Inventions, d'Hygiène, d'Économie domestique, de Médecine et Chirurgie domestiques, de Médecine vétérinaire, de Jurisprudence usuelle, de Compte-rendu de l'Académie des Sciences, etc.

Voici le sommaire des articles contenus en janvier :

Introduction. — Calendrier du Cultivateur. — Calendrier de l'Horticulteur. — Académie des Sciences. — Décomposition de l'air en gaz hydrogène pour remplacer la houille. — Distillation des légumes. — Moyen de découvrir le cuivre dans les eaux-de-vie. — Laminier de fer. — Règlement sur les Épizooties. De la Marne comme litière. — Maladie des Pommes de terre. — Quel est l'Animal qui paie le mieux son fourrage. — Travaux silvicoles. — Signalement des meilleures vaches laitières. — Jardin à légumes. — Greffe de la vigne. — Procédé contre l'Oïdium. — Moyen de prévenir la Maladie de l'Echalotte. — Destruction instantanée des Limaces. — Glacière. — Composition pour coller les ustensiles. — Conservation des blés. — Pain de Betteraves. — Les Gaudes.

— Moyen de fabriquer les Vins factices pendant l'hiver.

Le second numéro, qui paraîtra dans ce mois, contiendra des articles sur la Médecine domestique, sur la Médecine vétérinaire, sur la Manière de distiller l'Eau-de-vie de Betterave; un Traité sur la culture, le Greffage et la Taille des Arbres fruitiers; Guide du Capitaliste et du Négociant, ou Tableau des intérêts d'un capital, calculé depuis 1 fr. jusqu'à 100,000 fr. par jour, par mois et par an; un Traité sur les Abeilles; Drainage; Guide et Renseignements certains sur les actions négociées à la Bourse, et dont on peut faire l'acquisition en toute sécurité.

Le *Moniteur* est publié le 25 de chaque mois, à dater de janvier 1854.

Chaque Livraison, composée de 32 pages in-8°, sera accompagnée d'un calendrier mensuel du Cultivateur, de l'Horticulteur, et d'un bulletin commercial pour les céréales, les eaux-de-vie, et les bestiaux sur les marchés de Foissy et de Sceaux.

Les Livraisons de l'année formeront un beau et fort vol. in-8°, avec une table. Les 10,000 premiers Souscripteurs inscrits recevront une Carte de la Turquie.

Étude de M^e GUÉRIN, huissier-audencier à Saumur.

VENTE

Par Autorité de Justice.

Le vendredi 17 février 1854, à midi précis et jours suivants, s'il y a lieu, en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Saumur, le 9 février 1854, enregistré, il sera procédé, par le ministère de M^e PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, au domicile du sieur Bancheau, tailleur, demeurant à Saumur, rue du Marché-Noir, à la vente publique aux enchères des meubles et objets mobiliers sur lui saisis, par procès-verbal du ministère de M^e Guérin, huissier à Saumur, du 2 février 1854, enregistré;

Lesquels effets consistent en batterie de cuisine, linge, effets d'habillement, armoire, table de nuit, chaises, tables, comptoir, etc., etc. On paiera comptant. (86)

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

AFFERMAGE DE TERRAINS MILITAIRES.

Le public est prévenu qu'il sera procédé, le 3 mars 1854, à 1 heure après midi, dans une des salles de la Mairie de Saumur, à l'enchère sur mise à prix et à l'extinction des feux, à l'adjudication de l'affermage des divers lots définis ci-après :

4^e Lot. — Récolte des fenilles de 60 mûriers, plantés sur le talus intérieur de la levée d'Enceinte;

7^e Lot. — Terrain, d'une contenance de 7 ares 35 centiares environ;

10^e Lot. — Terrain, d'une contenance de 21 ares 10 centiares environ;

Ces deux derniers lots sont situés au pied des escarpes du Château de Saumur.

On trouvera le cahier des charges et tous les renseignements nécessaires sur la délimitation des lots, dans les bureaux du Génie, rue de la Petite-Bilange, n^o 12. Saumur, le 7 février 1854.

Le Sous-Intendant militaire, RÉQUIER. (71)

A LOUER

Présentement,

OU A DONNER A VIE,

UNE MAISON

Avec JARDIN,

Située sur les Récollets, faisant angle à la rue de l'Ermitage.

S'adresser à M^{me} v^e SOULARD-DELOUCHE, rue du Pièche. (747)

On demande à acheter une MAISON, à Saumur, sur les Ponts.

S'adresser à M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (82)

On demande un petit CLERC à l'étude de M^e CHASLE. (87)

A VENDRE

Joli TILBURY à patentes.

S'adresser à M. BURY, docteur-médecin. (737)

(85)

On offre de céder la jouissance à une ou plusieurs personnes d'un Brevet d'invention de 15 années (S. G. D. G.) pour torréfier le Café avec moins de 12% de perte. — 100 kilos donnent 88 parfaitement grillé et nettoyé. — Le Café conserve tout son arôme et est beaucoup plus fort que par tout autre procédé. — La cession serait pour un département, un arrondissement, une ville ou même pour les besoins d'un négociant. — Prix fixé sur la population. — Payable comptant ou à termes, au choix du cessionnaire, mais jamais avant que l'appareil ne soit monté et justification des produits. — Pour plus de renseignements, s'adresser à M. BLEUARD, Gérald, Cité, à M. BLEUARD, Gérald.

AVIS AU COMMERCE D'ÉPICERIES.

COMESTIBLES, FRUITS SECS DU MIDI, Épiceries fines.

GROS ET DÉTAIL.

GATELIER, SALOMON ET C^{ie},

15, RUE BEAUREPAIRE, A SAUMUR.

MM. GATELIER, SALOMON et C^{ie} ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont joint à leur commerce de comestibles, fruits secs et épicerie fines en gros, un MAGASIN SPÉCIALEMENT CONSACRÉ A LA VENTE AU DÉTAIL.

Leur genre tout spécial d'affaires et le rapide écoulement de leurs marchandises, par suite de leurs expéditions en province, leur permettent d'offrir un choix très-varié d'articles de toutes provenances et toujours de première fraîcheur. (48)

LE MAGASIN DES FEUILLETONS

Recueil consacré à la reproduction des œuvres de la Littérature contemporaine, vient de terminer la première année de sa publication. Ses douze numéros réunis en un magnifique volume de TRENTE SEPT feuilles grand in-8° à 2 colonnes, contiennent 84,000 LIGNES et 2 MILLIONS 560 MILLE LETTRES, c'est-à-dire la matière de 20 volumes in-8°.

Les articles qui composent ce beau recueil, au nombre de plus de cent, sont signés des noms les plus célèbres et les plus aimés de la Littérature contemporaine. Parmi lesquels on remarque en première ligne ceux de MM. ALEX. DUMAS, P. MÉRIMÉE, EUGÈNE SCRIBE, VILLEMEN, SAINT-MARC GIRARDIN, CH. NODIER, CHATEAUBRIAND, JULES SANDAUBAU, SAINTE-BEUVE, ARMAND CARREL, CA. DICKENS, E. LEGOUÉ, CH. ROMÉY, CUVILLIER, FLEURY, TH. GAUTIER, CH. NISARD, J.-J. AMPÈRE, etc. etc.

Ce Recueil, le plus intéressant, le plus remarquable et le moins cher de tous les Recueils mensuels, publié, le 15 de chaque mois, une livraison de 5 feuilles grand in-8° Jésus, contenant 100 colonnes de texte, c'est-à-dire la matière de près de 2 volumes in-8°. Chaque volume est en outre accompagné d'une GRAVURE DE MODE, renfermant trois Costumes complets et nouveaux, ou d'une très-grande PLANCHE, renfermant d'un côté des PATRONS de GRANDEUR NATURELLE, et de l'autre des DESSINS de BRODERIES.

Le *Magasin des Feuilletons*, outre l'intérêt qu'il présente comme Recueil littéraire, ne le cède, sous le rapport des gravures, des patrons et des dessins de broderie, à aucun de nos journaux de modes, même les plus complets, contient le double de littérature, et coûte moitié moins cher que ces derniers.

Prix de l'abonnement. — Paris, 8 fr.; Départements, 9 fr.; Étranger, le port en sus du prix de Paris.

Le premier volume ne sera cédé qu'aux abonnés qui prendront la seconde année, commençant en janvier 1854. 2 ROMANS, *la Case de l'Oncle Tom*, traduction complète de MM. Ch. Roméy et A. Rolet, et *les Mystères d'un Régiment*, par M^{lle} Celina Ravier, seront envoyés franco et gratis à toute personne qui prendra un abonnement au *Magasin des Feuilletons* avant le 31 janvier 1854. — Une remise sera faite aux Abonnés qui prendront le volume de la première année en s'abonnant à la seconde. Ils ne paieront que 15 fr. pour les deux années, au lieu de 18, et recevront franco avec le premier volume les deux primes ci-dessus promises.

Bureaux, à Paris, rue Sainte-Anne, 55. — Envoyer un mandat sur la poste à M. A. ROLET, éditeur du *Magasin des Feuilletons*. — On s'abonne aussi, sans augmentation de prix, par l'entremise des Messageries, des Libraires et des Directeurs de poste. — Les lettres non-affranchies ne (00)

Étude de M^e DIXMIER, huissier à Saumur.

VENTE

Par autorité de justice.

On fait savoir que, le samedi dix-huit février courant, il sera procédé à la vente aux enchères, par le ministère de M^e PLÉ, commissaire-priseur, sur la place du marché de Saumur, à midi, des objets mobiliers, appartenant au sieur Léandre Lechat, saisis par procès-verbal de M^e Dixmier, en date du huit février courant, enregistré, et dont suit le détail :

Armoires, tables, chaises, linge, batterie de cuisine, etc., etc.

On paiera comptant.

(88)

DIXMIER.

ASSURANCES

ET

REPLACEMENTS MILITAIRES.

CLASSE DE 1853.

M. AUGUSTIN DUTOUR, agent d'affaires, à Angers, quai Ligny, 22, a l'honneur de prévenir les pères de famille qu'il continue toujours à assurer les jeunes gens contre les chances du tirage au sort, avant et après le tirage. La confiance qu'il a su mériter, depuis 8 années, lui fait espérer que les pères de famille voudront bien l'honorer de leur confiance.

Il donnera toutes les garanties désirables.

S'adresser à M. CHANLOUINEAU, propriétaire à Saumur, place Saint-Pierre, muni de ses pouvoirs. (43)

MAISON

A VENDRE OU A LOUER

Sur la Saint-Jean prochaine

Occupée maintenant par M. Jarry, ex-major de l'École, située rue Beaurepaire, à Saumur.

S'adresser à M^{me} veuve DE FOSLETHEULLE, ou à M^e DUTERMÉ, notaire. (81)

AVIS. Comme tout produit jouissant d'une vogue légitime, le *Chocolat MENIER* a excité la cupidité des contrefacteurs. Sa forme particulière, ses enveloppes ont été copiées et remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Les amateurs de cet excellent produit devront exiger que le nom MENIER soit sur les étiquettes et sur les tablettes. Dépôts dans toute la France.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné,

Vu pour légalisation de la signature ci-dessus.

En Mairie de Saumur, le